

CONSEILLER SÉCURITÉ SPÉCIALISATION CLASSE 7 ADR/RID 2021

1. OBJECTIFS DU STAGE :

*Connaître les spécificités propres aux marchandises de la classe 7 – MATIÈRES RADIOACTIVES.
Classification, emballage, étiquetage, documentation et conditions de transport spécifiques.
Préparer l'examen de conseiller sécurité*

2. PUBLIC CONCERNE :

Personnes désignées par les entreprises (emballeurs, expéditeurs, transporteurs, transitaires) pour tenir le rôle de conseiller sécurité transport.

3. PRÉREQUIS :

Avoir déjà suivi une formation ADR et/ou avoir suivi une formation de conseiller sécurité tronc commun initiale ou recyclage. Etre sensibilisé au transport de matières radioactives.

4. CONTENU DE LA FORMATION :

RISQUES ET DANGERS PRÉSENTÉS PAR LES MATIÈRES RADIOACTIVES

- LES DANGERS
- LES MOYENS DE PROTECTION

CLASSEMENT ET IDENTIFICATION

- LES DIFFÉRENTS TYPES DE MATIÈRES (EXCEPTES, LSA, SCO, FORMES SPÉCIALES, ...)
- LES DIFFÉRENTS TYPES DE COLIS
- LES N° ONU ET DENOMINATIONS DE TRANSPORT

EMBALLAGE

- LES DIFFÉRENTS TYPES DE COLIS
- CONSTRUCTION
- ÉPREUVES ET MARQUAGE
- EMBALLAGE EN COMMUN
- CONTRÔLES DE CONTAMINATION
- LES COLIS EXCEPTÉS

ÉTIQUETAGE DES COLIS

- MARQUAGES
- ÉTIQUETTES DE DANGER ET DE MANUTENTION
- CONTENU DES ÉTIQUETTES



FORM-EDIT

DOCUMENTS DE TRANSPORT

- DECLARATION DE MARCHANDISES DANGEREUSES
- LES CONSIGNES DE SECURITE

VEHICULES

- EQUIPEMENTS DE BASE
- MATERIEL DE PREMIERE INTERVENTION
- SIGNALISATION ET PLACARDAGE
- FORMATION DES CHAUFFEURS

CHARGEMENT, DECHARGEMENT DES VEHICULES

- CONDITIONS GENERALES DE CHARGEMENT ET DECHARGEMENT
- INTERDICTION DE CHARGEMENT EN COMMUN
- SEPARATIONS OBLIGATOIRES
- MATIERES DANGEREUSES ET PRODUITS ALIMENTAIRES
- LIEUX DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT
- CONTROLES DE CONTAMINATION

EXEMPTIONS

- TRANSPORT DES COLIS EXCEPTÉS (1.1.3.6)

OBLIGATIONS DE PROTECTION / FORMATION / APPROBATIONS

- RADIOPROTECTION
- ASSURANCE QUALITE
- FORMATION DU PERSONNEL
- APPROBATION D'EXPEDITION ET NOTIFICATION AVANT ENVOI
- SURETE

5. MOYENS PEDAGOGIQUES :

Un support de cours est distribué à chacun des stagiaires et les ouvrages réglementaires sont mis à la disposition des stagiaires pendant la durée de la formation. Le formateur a également recours pour animer la session à l'audiovisuel et à des exercices pratiques.

6. MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI :

Exercices pratique et sujet d'examen réalisé durant la formation. Feuille d'émargement et attestation de présence prouvant que le stagiaire a bien suivi le stage.

7. ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION :

Formateurs agréés. Form-Edit est une école enregistrée sous le n° 11 75 28927 75

8. LA DUREE DE LA FORMATION :

La formation a une durée de 3 jours soit 21 heures.